Résolution sur la situation aux Maldives

2017/2870(RSP) - 05/10/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation aux Maldives.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a déploré la **répression des opposants politiques aux Maldives**, et a demandé au gouvernement d'abandonner toutes les accusations portées contre l'ancien président Mohamed Nasheed et à libérer immédiatement et sans condition, toutes les personnes détenues pour des raisons politiques, y compris Qasim Ibrahim, chef du parti Jumhooree. Il a appelé le gouvernement des Maldives à assurer **l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire**, et demandé à la Cour suprême des Maldives de révoquer immédiatement la suspension de 56 avocats qui se sont vus imposer cette mesure en septembre 2017.

Le Parlement a demandé à l'UE d'utiliser tous les instruments à sa disposition afin de promouvoir le respect des droits de l'homme, notamment en envisageant l'introduction de **sanctions individuelles temporaires ciblées** contre les personnes qui bafouent les droits humains.

La résolution a déploré la **détérioration de la situation politique et des droits de l'homme** aux Maldives ainsi que le régime de plus en plus autoritaire du président Abdulla Yameen et de son gouvernement, ce qui a engendré un climat de peur et entravé les progrès accomplis ces dernières années dans le pays en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'état de droit, notamment en vue des élections qui doivent se tenir en 2018.

Les députés ont condamné en particulier l'adoption en 2016 de la **loi sur la diffamation et la liberté d' expression**, qui vise à réprimer la liberté d'expression, ainsi que les modifications apportées en 2016 à la loi sur la liberté de réunion qui limitent le droit de réunion.

Le Parlement a également fermement condamné **l'annonce de la réintroduction de la peine de mort** aux Maldives, exhortant le gouvernement et le Parlement des Maldives à respecter le moratoire sur la peine de mort qui est en vigueur depuis plus de 60 ans.